

Réseau européen des syndicats alternatifs et de base

Estado español/Estat espanyol/Espainiako Estatuari, Ελλάδα, Italia, Suisse/Schweiz/Svizzera, France, Deutschland, Polska, Belgique/ België/Belgien ...

Grève, syndicats, actions : c'est nous qui décidons, pas les patrons !



**Partout,
toujours,
sans
condition**

Le 18 février 2015 a été désigné par la Confédération Syndicale Internationale « Journée d'action mondiale de défense du droit de grève » ; les organisations du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base ont, lors de la réunion de mi-novembre à Toulouse, décidé de lancer une campagne dans la durée.

Dans toute l'Europe, les libertés syndicales sont attaquées. Les patrons, les actionnaires, les banquiers et les gouvernements qui sont à leur service mènent une guerre sociale contre les salarié-es, les chômeur-ses, les retraité-es, les jeunes en formation. De multiples procédés sont utilisés pour tenter de bâillonner les luttes collectives, notamment les mouvements syndicaux dès lors qu'ils ne se soumettent pas au jeu du « dialogue social ». Ce jeu par lequel on veut nous faire croire que dans une discussion à froid, sans rapport de forces, celles et ceux qui ont le pouvoir dans l'entreprise et dans la cité et celles et ceux qui devraient juste obéir, ont le même poids et les mêmes chances de « convaincre » !

La question du pouvoir est primordiale. **Nous voulons construire une société autogestionnaire, et pour cela nous posons la question de l'appropriation collective des moyens de production et d'échanges.** Face aux syndicats qui refusent de se soumettre, face aux syndicats qui organisent les travailleurs et les travailleuses pour que leurs luttes soient plus efficaces, le patronat invente sans cesse de nouvelles règles, tente d'imposer des restrictions toujours plus fortes au droit syndical, au droit de grève, au droit de s'organiser collectivement et librement.

LIBERTE

SYNDICALE



**Partout,
toujours,
sans
condition**

Ce n'est pas aux patrons de choisir nos syndicats ! Ce n'est pas aux patrons de décider si nous faisons grève ! C'est pourtant ce qu'ils essaient de faire, dans tous nos pays :

- ❑ **en Belgique**, la coalition gouvernementale veut **restreindre le droit de grève** dans les transports ;
- ❑ **en Allemagne**, un projet de loi, soutenu par la confédération DGB, prévoit d'**interdire à certains syndicats la possibilité d'appeler à la grève** ;
- ❑ **en Italie**, le **droit de grève est considérablement affaibli** dans plusieurs secteurs et un accord entre le patronat et trois confédérations syndicales (CGIL, UIL, CISL) **retire quasiment tout droit syndical aux autres organisations** ;
- ❑ **dans l'Etat espagnol**, tandis que des responsables de l'UGT et des CCOO **détournent l'argent public** en collaboration avec le patronat, le gouvernement **jette en prison des milliers de personnes** parce qu'elles ont manifesté ou fait grève ;
- ❑ **en Suisse**, la « paix du travail » acceptée par la confédération USS, organise la **quasi-absence de grèves et donc l'exploitation des salarié-es** ;
- ❑ **en France**, le patronat **harcèle juridiquement les syndicats qui organisent des grèves**, tandis que le gouvernement couvre les atteintes au droit de grève.

Droit de grève attaqué, libertés syndicales remises en cause, corruption, collaboration de certains « syndicats » avec le patronat, manifestations réprimées, etc., ce ne sont là que quelques exemples, interchangeables entre les différents pays. Bien entendu, ces attaques patronales ne se limitent pas à l'Europe.

En témoignent par exemple, les licenciements de grévistes au Brésil, les agressions physiques de grévistes en Afrique du Sud, la répression antisyndicale en Corée...

Les organisations membres du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base décident de lancer une campagne internationale pour les libertés syndicales, notamment pour que, partout **les travailleurs et travailleuses puissent choisir le syndicat de leur choix, chaque syndicat dispose des mêmes droits, le droit de grève soit exercé sans aucune entrave** [...]

Notre réseau représente un syndicalisme d'action, capable d'animer des luttes importantes. Nous n'avons pas besoin de droits formalisés pour lutter, mais la conquête des droits syndicaux est en elle-même un processus de lutte. L'entrée dans le cadre légal des droits syndicaux permet de généraliser, de faciliter et d'étendre l'action. La lutte pour la conquête des droits syndicaux, en premier lieu dans les entreprises et sur les lieux de travail, dans le secteur public comme privé, détermine un clivage par rapport au syndicalisme institutionnel, notamment celui de la CES et de ses organisations. [...] **C'est pourquoi nos organisations décident de construire une campagne du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base, pour conquérir et défendre les droits syndicaux, le droit de grève et de négociation** [...]

Union
syndicale
Solidaires

144 boulevard de La Villette 75019 Paris
Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org

Réseau européen des syndicats alternatifs et de base

Estado español/Estat espanyol/Espainiako Estatuari, Ελλάδα, Italia, Suisse/Schweiz/Svizzera, France, Deutschland, Polska, Belgique/ België/Belgien ...

